

L'Indexicalité du sens et l'opposition «en extension» / «en intension»

Autour de *commencer*

Franck Lebas

Introduction

Plusieurs études ont tenté d'élaborer une théorie du sens de *commencer* en termes de contraintes interprétatives que ce mot est supposé enregistrer. Par exemple, si l'emploi *commencer* à + INFINITIF ne subit aucune contrainte (n'importe quel verbe peut convenir), l'emploi *commencer* + COD impliquerait la sélection d'un procès "sous-jacent" (typiquement, 'lire' ou 'écrire' pour *commencer un livre*) qui lui subit des contraintes : un contrôle par le sujet de ce procès sous-jacent, un procès nécessairement borné et un objet direct nécessairement conçu comme "modifié" [Godard, Jayez, 1993]. Cette façon de procéder est bien connue, plutôt commode, mais aussi inconfortable. Il est en effet assez facile d'aligner les contre-exemples, ainsi que le font parfois les auteurs eux-mêmes (pour la nécessité du contrôle par le sujet, Godard et Jayez indiquent qu'ils excluent de leur champ d'étude les exemples *commencer un rhume, une grippe*). Bien entendu, tout aussi commode et inconfortable est l'attitude qui consiste à aligner ces contre-exemples. Le va-et-vient proposition/critique n'a pas de fin. C'est pourquoi je tenterai ici d'élaborer une théorie du sens de *commencer* de manière essentiellement non critique, avec pour évaluation du résultat la cohérence de la construction théorique, qui verra s'appliquer les notions d'indexicalité du sens et l'opposition entre composantes sémantiques "en extension" et "en intension".

Commencer à, commencer de

La combinaison de *commencer* avec *à* et *de* soulève (au moins) deux questions. La première est classique : *à* et *de* dans ce contexte ont-ils un sens ou même un rôle dans l'interprétation ? La seconde question, moins

discutée, est de savoir pourquoi n'importe quel verbe peut suivre la construction avec *à*, alors que les autres emplois de *commencer* sont soumis à des contraintes. En particulier, on peut "*commencer à*" *voir* ou *entendre* au même titre qu'on peut "*commencer à*" *construire* ou *réparer*, alors que ces verbes révèlent des contraintes différentes dans la construction *commencer* + COD :

(1) *Commence (à réparer) la Simca, je finirai.*

(2) *Il commence (à construire) une terrasse, je crois.*

(3) *Je commence à voir le soleil et à entendre les oiseaux.*

(4) **Je commence le soleil et les oiseaux.*

¹Plutôt que de proposer une définition théorique plus détaillée de l'indexicalité, je préfère laisser cette notion émerger de l'utilisation qui en est faite au fil du texte : les linguistes savent bien que c'est la meilleure façon de donner une définition !

²C'est volontairement que je n'ajoute pas "ni notionnelle", car il me semble qu'en l'occurrence se pose la question de savoir si ce terme culiolien englobe tout ce qui n'est ni spatial ni temporel (voir la ligne qui suit).

³Par exemple [Lafaye, 1861], cité par [Cadiot, 1993] : "On «commence à» faire une action, ou une suite d'actions qui n'a pas de terme, qui n'est pas renfermée dans des limites précises, qu'on continuera ou qui se continuera indéfiniment. On «commence de» faire une action unique, circonscrite, qui constitue une œuvre fixe, une tâche qui s'achève en plus ou moins de temps, qui a un commencement, un milieu et une fin. Un enfant commence à parler, un orateur commence de parler".

On peut répondre à ces deux questions en considérant le rôle indexical de *à* et *de*, c'est-à-dire leur capacité à pointer un sens dont la base conceptuelle est pour l'essentiel fournie extérieurement¹. L'apport sémantique de ces particules est, on le sait, tellement minimal qu'on s'est longtemps demandé si elles étaient "incolores". Mais cet apport existe bien, et je propose de le décrire par une notion de trajet orienté ; les particules *à* et *de* se différenciant par la direction de ce trajet. Pour définir la "notion de trajet orienté", je fais appel à l'opération cognitive qui est commune à toutes les conceptions particulières de trajets, et qui se réduit peut-être à "ce qui permet une orientation dans un sens ou dans l'autre". La notion de trajet n'est donc ni spatiale ni temporelle². Dans cette hypothèse, la notion apportée par *à* et *de* dans *commencer à/de* indiquerait un trajet entre deux procès, et je propose de considérer que dans cette situation celui-ci est d'ordre interprétatif : pour interpréter la composition de *commencer* avec le verbe suivant la particule *à* ou *de*, il faut effectuer une élaboration des apports sémantiques de l'un par ceux de l'autre, dans un sens ou dans l'autre et donc suivant un trajet ou un autre. *Commencer à construire* se distingue donc de *commencer de construire* par le choix de ce qui préexiste dans l'élaboration : ou bien la notion de commencement est spécifiée par le procès 'construire', ou bien c'est dans la cadre du 'construire' qu'on effectue un commencement. Cette vision des choses rend justice aux gloses données par plusieurs auteurs³ sur la différence entre *commencer à* et *commencer de*, tout en laissant s'exprimer la polarisation d'origine morpho-syntaxique de cette construction (*commencer* est le verbe principal, celui qui porte les marques flexionnelles), puisque cette polarisation peut être comprise comme opérant sur un plan distinct de celui de l'élaboration des apports sémantiques.

La tentation est grande de généraliser cette analyse aux autres emplois de *à* et *de*. À l'évidence, une tentative de généralisation à tous les cadres syntaxiques de *à* et *de* réclamerait un travail dédié. Mais on peut déjà remarquer que ce qui a été avancé à propos de *commencer (à/de) inf*

permet d'espérer une généralisation sans trop de heurt à *V (à/de) inf.* On trouve notamment des indices intéressants dans [Cadiot, 1993] : la thèse 5 pour la corrélation entre *à/de* et les voix pronominales/actives, et la thèse 8 pour une analyse de *s'empresser à/de*. Et en restant dans le cadre des *V* aspectuels, puisque la compétition entre *à* et *de* joue sur le fait que le verbe *inf.* donne l'image d'un procès déjà en cours ou au contraire envisagé, il n'est pas surprenant de voir que *à* soit préféré à *de* pour *commencer*, que les deux soient également possibles pour *continuer* et que *de* soit seul autorisé avec *finir*.

Pour le problème qui nous occupe, cette hypothèse offre l'avantage de pointer une différence d'élaboration selon que le verbe est du type de *voir* ou du type de *construire*. Elle suggère que cette distinction est due à la présence d'un apport par le verbe d'une notion de progression ou mieux de cumul. En effet, *commencer à construire* et *commencer à voir* se distinguent par le fait qu'au premier correspond une activité cumulative indexée par le verbe *construire*, alors que le second n'exprime une notion de cumul qu'à travers l'apport de *commencer*, l'activité de voir étant exprimée de façon globale et comme "de plus en plus effective". À noter que cette analyse est cohérente avec le fait que *commencer de* est plus facile avec les verbes du type *construire* qu'avec ceux du type *voir* : le trajet interprétatif est facilité si la notion de cumul spécifiée est indexée par l'initiateur du trajet. Si *commencer* est l'initiateur (la particule est *à*), tout va bien. Si c'est le verbe (la particule est *de*), il vaut mieux qu'il fournisse la notion de cumul, sauf à investir dans un coût interprétatif plus élevé, éventuellement par une indexation plus poussée :

(5) ?? *Je commence de voir (ce que tu veux dire/le train arriver).*

(6) ?? *Je commence de savoir (jouer à la belote/mon texte/que tu arrives toujours en retard).*

(7) *Presque aussitôt, le véhicule commençait de sauter sur la route devenue plus mauvaise* (Carnus, *L'Exil et le royaume*, cité par [Peeters, 1993]).

(8) *Galliéni commençait de déployer son dispositif* (Duhamel, *La Pesée des âmes*, cité par [Peeters, 1993]).

L'exemple (7) est ainsi plus "coûteux", me semble-t-il, que (8) car on doit concevoir *sauter* comme un procès répétitif⁴.

[Fuchs, Léonard, 1979] avaient déjà exprimé une hypothèse proche à propos des verbes d'état comme *être* ou *savoir*, dont *commencer à* exprimerait le fait qu' "il commence à être vrai de dire que X est ou sait...". Cette idée a été très critiquée [Nef, 1980 ; Peeters, 1993] surtout à cause de son fondement périphrastique, mais elle correspond à une intuition qui se laisse exprimer dans le cadre théorique de l'indexicalité sans poser de problème⁵.

⁴À noter que la particule "de", aussi peu naturelle soit-elle en combinaison avec "sauter", garantit que le procès sera interprété comme il doit l'être, alors que "à" aurait permis une confusion : ainsi que l'hypothèse sur "à" et "de" le prédit, il est plus immédiat d'interpréter "commencer à sauter" comme un procès au bout duquel on a sauté que comme un procès répétitif.

⁵Au contraire, il serait intéressant de tester les typologies verbales à l'aide de cette hypothèse, dont on voit bien qu'elle dépasse largement la catégorie des verbes statifs.

La distinction révélée par *à* et *de* a aussi son correspondant dans la combinaison de *commencer* avec un déverbal. Si l'on peut *commencer la construction d'un immeuble* mais pas *commencer la compréhension d'un texte*, c'est parce que l'indexation par la structure "objet direct déverbal" interdit le type d'élaboration que la structure *commencer à comprendre* permet : le propre du déverbal est de fournir une notion processive, à laquelle la notion de cumul apportée par *commencer* peut légitimement s'ajuster, mais qui ne peut pas être réintégrée pour former un procès composite à la manière de *commencer à*, ceci à cause de la séparation induite par la conjonction de la structure syntaxique (objet direct, ou sujet : *la compréhension commence* est aussi impossible) et de la nature nominale du déverbal. L'utilisation d'un nom pour pointer la notion de cumul spécifique "fait indice" et donc impose de conserver le procès indexé par ce nom déverbal. Or, dans le cas de *compréhension*, de *vision*, etc., le procès ne s'ajuste pas à une notion de cumul progressif, donc ne se combine pas directement avec *commencer* (ni à gauche ni à droite).

Cette analyse m'amène finalement à formuler l'hypothèse suivante sur la sémantique de *commencer* : *commencer* apporte une notion de cumul (progressif) et met en perspective la liaison entre ce qui est indexé par le sujet syntaxique et le premier stade de ce cumul. Ce qui se passe "à droite" de *commencer* dépend, on l'a vu, de la particule, ou de l'absence de particule, et n'est pas à imputer à *commencer* mais à une indexation par la construction morpho-syntaxique elle-même. J'essayerai de montrer dans ce qui suit que ce squelette sémantique permet l'indexation de tous les emplois de *commencer*, et explique notamment la distribution de *commencer* + SN.

⁶Les auteurs notent parfois que certains procès sont difficiles ou impossibles à exprimer (par exemple [Peeters, 1993] et [Godard, Jayez, 1993]), mais sans remettre en question la présence systématique de procès sous-jacents, fût-il schématique, comme "faire". Voir [Kleiber, ce numéro, p. 177-197] pour une critique directe de ces positions. Une position alternative est proposée dans ce qui suit.

Commencer quelque chose...

La célébrité de *commencer* tient à son emploi avec un objet direct, dont on suppose (trop) souvent qu'il correspond à l'élimination d'un procès⁶, dit sous-jacent, sur lequel est supposée reposer la responsabilité de certaines contraintes. Ainsi *commencer un livre* sélectionne-t-il les interprétations canoniques *lire* ou *écrire*, tout en permettant d'autres interprétations plus contextuelles (*brûler*, *relier*, etc.), alors que *commencer une symphonie*, qui est possible dans le cas d'un procès sous-jacent *composer*, ne l'est plus dans le cas de *écouter*. Il est donc logique d'énoncer des contraintes sur la nature du procès sous-jacent, par exemple l'obligation pour ce procès d'introduire une modification de l'objet (*lire*, c'est interpréter donc modifier, *écouter* ce n'est pas modifier mais recevoir un stimulus). Le premier problème est que, comme je l'ai annoncé, on peut montrer facilement que l'impossibilité **commencer une symphonie* est très loin d'être absolue :

(1) *On pourrait peut-être commencer la symphonie, même si on n'a pas le temps d'aller jusqu'au bout, elle est tellement belle !*

(2) *Tu ne connais pas cette symphonie ?! Attends, on va au moins la commencer, tu vas voir elle est terrible !*

(3) *On n'aura peut-être pas le temps pour tout le concert, mais on va toujours commencer la symphonie, qu'est-ce que t'en dis ?*

La difficulté est alors de trouver une approche alternative à celle consistant à rechercher davantage de finesse dans les contraintes avancées, qui ont pour principal défaut d'être non localisées (elles portent sur le procès, mais d'où viennent-elles ?), non motivées et finalement indéfinissables.

Les exemples (1)-(3) suggèrent de s'intéresser non seulement à l'apport sémantique par *commencer* d'une notion de cumul, mais aussi au fonctionnement fortement indexical de *la symphonie*. Ce qui rend ces exemples possibles, c'est le fait qu'une activité d'écoute cumulée soit envisageable dans les situations suggérées et que *la symphonie* puisse fonctionner comme un index.

Il y a en effet une différence importante — différence perceptible directement, me semble-t-il — entre la symphonie dont on observe qu'on ne peut effectivement pas *la commencer* et l'aboutissement de l'activité d'écoute **cumulée** des exemples (1)-(3), qui lui peut être *commencé* et qui est **indiqué** par *la symphonie*. Dans le premier cas c'est l'écoute de la symphonie, activité effectivement linéaire et non constructive, que l'on n'arrive pas à interpréter comme une activité cumulative. Dans le second cas on élabore une activité cumulative (composée éventuellement de plusieurs écoutes) au terme de laquelle l'écoute totale sera achevée, l'image de la symphonie dans sa globalité (et non dans sa nature linéaire) servant à indexer ce que précisément on écoute.

Ceci permet aussi de comprendre pourquoi les exemples (1)-(3) utilisent un déterminant défini (*la/cette symphonie*) au lieu d'un indéfini. Etant définie, l'interprétation de *la/cette symphonie* peut s'arrêter à la seule fonction d'identification d'une entité, c'est-à-dire que ce qui est constitutif du concept de symphonie peut ne pas être impliqué dans la conception visée de cumul progressif. Au contraire, on vérifie que l'implication conceptuelle est inévitable avec l'indéfini *une symphonie* : pour construire des exemples utilisant l'indéfini, il faut que l'écoute linéaire elle-même soit élaborée (ce qui signifie que le fonctionnement est moins indexical) en activité cumulative, ce qui peut se concevoir dans le cadre d'une activité habituelle, dont on s'attend à ce qu'elle soit commencée et finie **parce que** c'est une habitude :

Tu n'as pas commencé une symphonie j'espère, parce qu'il faut aller faire les courses !

Cet exemple est à comparer au suivant, qui ne nécessite pas de concevoir l'activité comme habituelle parce qu'elle est déjà cumulative : un film, c'est une histoire qui se construit peu à peu⁷.

⁷On pourrait être tenté de proposer aussi que le fait de regarder un film est plus conventionnel que le fait d'écouter un morceau de musique, mais on manquerait la raison même de la différence de conventionnalité : il n'y a pas de sens à regarder un "morceau" de film, alors qu'il y en a à écouter un "morceau" de musique.

Tu n'as pas commencé un film j'espère, parce qu'il faut aller faire les courses !

Les contraintes observées ont finalement deux origines : a) la nature du procès impose une liaison interprétative plus ou moins indexicale avec la notion de cumul apportée par *commencer* ; b) l'objet direct permet plus ou moins d'indexer cette notion de cumul. Si le procès autorise une liaison directe avec la notion de cumul, l'objet du procès est l'objet direct de *commencer*. Si le procès n'autorise l'établissement de liaisons qu'avec chaque étape d'un cumul plus abstrait, l'indexation du cumul par l'objet direct doit pouvoir se justifier extérieurement.

C'est ainsi que *commencer l'œuvre de X* est souvent possible, qu'il s'agisse de musique, de littérature ou même de peinture : je peux *commencer l'œuvre de Picasso* dès lors que *l'œuvre de Picasso* indique une accumulation, en l'occurrence forcément une accumulation de connaissance(s) (de ses peintures, de données sur son œuvre, etc.). Cet exemple est particulièrement intéressant car on se rend compte qu'il est parfois difficile de trouver le procès impliqué dans *commencer*⁸. Il ne peut s'agir de la vision ou du regard, car on ne peut pas aboutir au "regard" ni à la vision (au sens de voir et non de comprendre) de toute l'œuvre. Le verbe qui vient immédiatement est *étudier*, mais il ne correspond pas forcément à la réalité de ce qui est communiqué :

(4) *J'ai vu tous les tableaux de Renoir, maintenant je commence l'œuvre de Picasso.*

(ici il s'agit plutôt de *découvrir* l'œuvre, pas forcément de l'étudier, mais ce terme n'est pas l'exact correspondant : *Je commence à découvrir l'œuvre de Picasso* évoque une progression qualitative dans la connaissance plutôt que la découverte des œuvres les unes après les autres).

Dans ce type d'exemple, la sélection d'un procès sous-jacent perd son importance au profit de la justification de l'accumulation indexée par l'objet direct. Ceci permet également de relativiser le rôle de cette sélection dans les exemples initiaux : *commencer un livre* ne s'interprète que si un procès est sélectionné, mais ce processus est avant tout au service de l'élaboration d'une notion de cumul. Et c'est parce que les diverses notions de cumul correspondantes sont très différentes (elles sont en situation de dissimulation conceptuelle) qu'il se produit parallèlement une "sélection".

Quelque chose *commence* quelque chose...

À l'inverse, certains emplois de *commencer* n'utilisent pas du tout la sélection de procès sous-jacent : l'accumulation elle-même peut en effet

⁸Voir [Peeters, 1993] pour d'autres situations où la thèse de l'ellipse est difficilement tenable.

constituer le procès dont on dit qu'il est commencé. C'est du moins ainsi que je propose d'analyser les exemples suivants :

- (5) *C'est cette maison qui commence la rue.*
- (6) *Le mot qui commence la phrase.*
- (7) *Nous commençons l'année aujourd'hui.*
- (8) *Les événements qui ont commencé l'année.*
- (9) *Il ne fait que commencer ses études.*

Le *Grand Robert* (dont sont extraits ces exemples) utilise la glose "être au commencement de", sans doute dans le cadre d'une vision très littérale des éléments de la phrase : puisque *la rue* est supposé désigner une rue et *cette maison* une maison, l'exemple (5) ne peut être que la localisation de la maison au commencement de la rue. En quelque sorte, cette glose révèle un emploi particulier mais n'en explique pas le fondement⁹.

Examinons d'abord la liaison entre *commencer* et l'objet direct. On pourrait être tenté de dire que, dans (5) par exemple, *la rue* est interprété comme une accumulation de maisons les unes derrière les autres, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'indexicalité mais une adéquation parfaite entre l'accumulation et l'image de la rue. Mais en réalité la phrase ne construit pas l'image d'une rue à l'aide du processus exprimé par *commencer*. La rue existe extérieurement à cette construction, ainsi que le suggère l'impossibilité de **(La/Une) maison qui commence une rue*, et il se produit bien une indexation de la notion de cumul exprimée à l'aide de l'image de *cette* rue, localisée extérieurement. Il est en fait impossible de réduire la "distance", due à l'indexation, entre l'interprétation de *la rue*, qui fournit une image holistique et statique, et "ce que la maison commence", résultat d'une élaboration abstraite fondée sur une notion de cumul.

L'analyse de la liaison entre *La maison* et *commencer* (et celles correspondant aux autres exemples) est plus compliquée. Il est bien sûr difficile d'imaginer que la maison effectue métaphoriquement une action, ne serait-ce que parce qu'il n'y a pas d'autre action impliquée que la construction de l'interprétation de la phrase ! Cette situation est souvent nommée 'subjectivisation' (Voir [Stein, Wright, 1995] pour une synthèse) : en un mot, ce n'est pas la maison qui commence quelque chose, mais l'interpréteur qui effectue un commencement "mental" depuis l'image d'une maison vers l'image d'une rue. Malheureusement, à ma connaissance, les théories décrivant la subjectivisation ont beaucoup de mal à dépasser l'aspect très suggestif de cette glose. Je propose de tenter de lui donner un aspect plus technique.

⁹[Peeters, 1993] évacue ce type d'exemples en utilisant à peu près la même esquivé.

L'action du sujet : intensionnalisation et indexation

Partons de l'interprétation finale des énoncés (5) à (9). Ce qui fait leur particularité, c'est bien la liaison entre le sujet et le verbe *commencer* : je récusé notamment la solution qui consiste à considérer que *commencer* s'interprète comme une variante de lui-même (c'est ce que proposent les dictionnaires), car c'est une solution qui ne fait que reporter le problème un peu plus loin. Même si cette liaison est manifestement le fait du verbe, qui enregistre une structure verbale, plutôt que du sujet, je préfère considérer que c'est uniquement sur la liaison que se situe la variation, l'apport sémantique de *commencer* restant inchangé.

Dans les emplois "ordinaires" de *commencer*, la dynamique liée à la notion de cumul progressif est en quelque sorte contrôlée par le sujet, pourvu que celui-ci soit un animé. Les exemples (7) et (9) prouvent néanmoins que ceci n'est pas automatique : le classement de l'entité sujet dans les animés ne détermine pas l'implication d'un contrôle. À ce propos, l'indexicalité du langage est une théorie qui s'accommode facilement de l'idée de sous-détermination : ce n'est pas parce que le sujet peut s'interpréter comme une entité capable d'exercer un contrôle que cet aspect est forcément exprimé dans les liaisons sémantiques entre les constituants. Un énoncé comme *Paul est sur ma liste* invite à penser que l'apport sémantique de *Paul* consiste en la simple capacité à indexer une entité qui peut s'exprimer à travers de nombreuses images stables, conventionnalisées ou contingentes, ne laissant pas s'exprimer les mêmes aspects de la personne (voir [Kleiber, 1994, 1995] pour une explication en terme de "métonymie intégrée").

Il me semble néanmoins que nous sommes confrontés, dans les exemples (5) à (9), à une situation dans laquelle la notion d'index ne suffit plus. En effet, la notion de cumul progressif exprimée par *commencer* est à l'origine **conceptuellement dépendante** de l'idée d'effectuation de cette accumulation (par un sujet possédant une dose minimale d' "animé"). Les notions de cumul progressif indexées par l'apport sémantique de *commencer* ont toutes, à l'origine, cette dépendance conceptuelle, et on aboutit à un autre type de notion si on l'élimine. Cette dépendance est en effet pratiquement inévitable car il est très difficile d'imaginer que la notion d'effectuation soit autonome, stable, et qu'elle se lie chaque fois d'un côté à la notion de cumul progressif et de l'autre à l'entité animée, sujet du groupe verbal. D'autre part, et surtout, si l'on tente de concevoir une notion de cumul utilisée dans (5)-(9) qui soit distincte de celle qui est utilisée dans les autres emplois, la dissimilation de sens qui en résulte place nécessairement cette opposition au premier plan de l'interprétation, ce qui va à l'encontre du but visé : il s'agit au contraire de ne pas focaliser l'attention sur cette absence d'effectuation, car elle est problématique¹⁰ ! La solution consiste alors à ne pas évacuer les constituants de la notion de cumul progressif, mais à en inhiber d'une manière ou d'une autre l'aspect "effectuation".

¹⁰Dans [Lebas, 1997], je donne une analyse similaire du pronom "ils" dit "collectif", qui permet de référer à des groupes de personnes que l'on ne peut précisément pas déterminer.

Pour autant, il est important de noter que cette solution est très différente de celle qui est avancée par les promoteurs des termes *semantic bleaching* ou *semantic generalization*, c'est-à-dire "(...) the loss of specific features of meaning with the consequent expansion of appropriate contexts of use (...)" [Bybee *et al.*, 1994, p. 289]. La théorie du *semantic bleaching*, qui explique donc l'extension des emplois par la perte de composantes sémantiques, a ceci d'intéressant qu'elle récuse la notion de "transfert" d'un domaine vers un autre dans les cas de subjectivisation : sans entrer dans les détails, on pourrait en effet objecter aux tenants de la subjectivisation que la notion d'effectuation ("objective") dans (5)-(9) n'est pas "transférée" vers un hypothétique équivalent dans le domaine mental ("subjectif"), car il y a construction "mentale" ou "subjective" de toute façon, c'est-à-dire en fait que l'interprétation dite "objective"¹¹ est une fiction. Néanmoins, je pense qu'il ne faut garder de cette position théorique en terme de *semantic bleaching* que ce qui est vraiment nécessaire : pourquoi aller jusqu'à postuler une perte de composantes sémantiques, alors que seule une sorte d'inhibition est observée ?

Reste à préciser à quel genre d'inhibition nous avons affaire. Nous avons vu que ce qui était exclu de l'interprétation était la liaison entre l'entité sujet et la partie "effectuation" de la notion de cumul apportée par *commencer*, mais que cette partie elle-même n'était pas évacuée de l'interprétation. Je propose d'introduire l'expression "en intension" pour décrire cette situation, expression que j'oppose à "en extension", conformément aux définitions que j'ai données ailleurs [Lebas, 1997]¹². Les formes stables de sens exprimées dans les phrases (5)-(9) ne peuvent être indexées que si, du point de vue de la notion de cumul progressif, la liaison avec l'entité sujet est maintenue séparée des entités en présence dans la conscience des interlocuteurs, c'est-à-dire que cette liaison n'a pas, à ce moment là, d' "extension", elle n'est conçue qu' "en intension". Inversement, la possibilité de laisser cette liaison en intension permet à l'interpréteur de rechercher ou de construire une forme stable particulière. L'inadéquation entre tel sujet et tel verbe (sur des plans sémantiques tels que l'opposition animé/non animé) est une indication pour laisser certaines liaisons en intension, et permet d'atteindre des formes inaccessibles autrement. Le réglage "en intension"/"en extension" est donc un processus compatible avec la communication.

¹¹ Le terme n'apparaît pratiquement jamais dans les travaux sur la subjectivisation, ce qui traduit l'embarras qu'il soulève...

¹² J'y justifie notamment la possibilité de se réapproprier les termes "extension" et "intension" dans un cadre non référentialiste, en réintégrant par analogie les notions correspondantes dans le domaine sémantique lui-même.

Quelqu'un commence une maladie...

Parmi les questions et problèmes que ne manque pas de soulever cette proposition théorique, il y a le fait de considérer que l'opposition "en intension"/"en extension" est continue ou discrète. Là encore, le verbe *commencer* peut se révéler riche d'enseignements, par ses possibilités de

se combiner avec des noms de maladies. Examinons les exemples suivants (sans utiliser, dans un premier temps, ces deux notions théoriques ; elles montreront leur pertinence dans un deuxième temps) :

(10) *Arthur commence une dépression nerveuse.*

(11) *Je crois que je commence (un rhume/une grippe), moi.*

(12) *?Ça y est, je commence mon mal de tête habituel...*

(13) *??Je crois que je commence un mal de tête, moi.*

(14) *?Je crois que je commence une gastro-entérite.*

(15) **Je crois que j'ai commencé une gastro-entérite.*

(16) *Juste après avoir eu une grippe carabinée, j'ai commencé une gastro-entérite !*

L'opposition entre (15) et (14)-(16) ne peut se comprendre qu'en correspondance avec une opposition intégration/séparation sur le plan de la composition entre *commencer* et *une gastro-entérite* : dans (15), rien ne vient empêcher l'intégration du concept 'gastro-entérite' dans le processus cumulatif apporté par *commencer*, c'est-à-dire que rien ne justifie la distance indexicale qui permettrait d'éviter cette intégration néfaste. Au contraire, dans (14) comme dans (16) on s'est rapproché des exemples du type *commencer à voir*, puisqu'on réfère au concept de gastro-entérite dans la globalité, le fait d'avoir une gastro-entérite étant conçu comme "de plus en plus vrai" : dans (14), il n'est pas certain que les symptômes soient ceux d'une gastro-entérite, celle-ci est envisagée, visée, mais pas encore actualisée. Dans (16), la première proposition introduit un schéma <personne ayant une maladie> et permet à *commencer* de reproduire *a priori* ce schéma à l'identique sur un mode conjonctif, ce qui permet à *une gastro-entérite* de jouer un rôle beaucoup plus indexical, et donne la possibilité de rejoindre l'interprétation <*commencer* une maladie>. C'est d'ailleurs un procédé qui élargit les possibilités de combinaison entre *commencer* et les noms de maladie.

Ces deux exemples le démontrent, c'est bien une possibilité de distanciation dans l'interprétation de *une gastro-entérite* qui manque à (15) et qui entraîne une tentative d'interprétation avec intégration du concept de gastro-entérite dans la notion de cumul progressif, tentative qui échoue.

On peut faire la même analyse pour la différence entre (12) et (13). Mais peut-on conserver cet élan pour expliquer que (10) et (11) sont nettement meilleurs que les autres ? Je pense en effet que l'on peut comprendre pourquoi la *dépression nerveuse*, le *rhume* et la *grippe* sont meilleurs en combinaison avec *commencer* que le *mal de tête* ou la *gastro-entérite* : ce sont des maladies assez longues à se déclarer, dont les symptômes précèdent en quelque sorte la déclaration effective¹³. De ce

¹³Il s'agit bien entendu de la "médecine naïve", c'est-à-dire de notre façon de concevoir les maladies sans les rationaliser.

point de vue, le *mal de tête* est très mauvais car il commence au moment même de sa perception¹⁴. De ce point de vue aussi, la *gastro-entérite* est meilleure, le *rhume* et la *grippe* meilleurs encore, et la *dépression nerveuse* quasi-parfaite ! Malheureusement, la *dépression nerveuse* n'appartient pas à un groupe lexical productif (on pourrait peut-être inclure les allergies), il est donc difficile de vérifier la généralité de cette bonne adéquation à *commencer*¹⁵. En revanche, la *gastro-entérite* est un élément du groupe très productif des maladies inflammatoires (maladies en -ite), qui comportent toutes un stade de développement (de germes par exemple) et un stade de crise qui est l'inflammation proprement dite. Il est donc naturel de concevoir les inflammations comme non actualisées dans un premier temps, car ce sont des aggravations de pathologies plus bénignes. Les noms de crise (*crise de foie*, *crise d'asthme*, *crise d'eczéma*, *ulcère*, *infarctus*, *jaunisse*, etc.) sont aussi possibles en combinaison avec *commencer* (toujours avec les types de contexte vus avec *gastro-entérite*).

Enfin, d'autres maladies ont l'étrange caractéristique de faire partie du développement humain normal, les "maladies d'enfants" (l'expression elle-même traduit un peu cette particularité), que l'on n'a qu'une fois et qu'il est en tout cas dangereux de n'avoir pas eues au stade "normal" :

(17) *Mes filles ont commencé (leur/?la) (rougeole/varicelle) en même temps.*

(18) *T'as vu la peau de Chloé ? Tu ne crois pas qu'elle commence (sa/?la) (rougeole/varicelle) ?*

(19) *D'après le médecin, Charlotte commence (sa/?la) (rougeole/varicelle).*

Cette fois, le processus même de la maladie est coextensif à ce qui est commencé¹⁶, et s'il n'y a, bien sûr, toujours pas de contrôle conscient, on est déjà davantage dans un registre du "faire" (qu'il va falloir analyser) : un enfant *fait sa rougeole*, *ses oreillons*, tout comme il *fait ses dents*¹⁷, il *fait son œdipe*, dans le sens où ces processus correspondent à des stades du développement de l'enfant lui-même ! La particularité de ces noms de maladies se traduit ici par la tendance à utiliser le possessif, l'article défini étant nettement moins bon et de toute façon orienté vers une interprétation du type 'la rougeole qu'elle doit faire' (c'est-à-dire finalement 'sa rougeole') plutôt que 'la rougeole en général'. Finalement, on tend à rejoindre à travers ces exemples les cas plus marqués de la section précédente, où ce qui est indexé par l'objet direct est coextensif au cumul indexé par *commencer* et où toute idée de contrôle intentionnel est exclue, l'exemple (9) (*commencer ses études*) constituant une sorte de transition. En effet, il suffit d'imaginer que Charlotte et Chloé dans les exemples (17)-(18) sont des adultes pour se rendre compte de la nécessité de bloquer toute possibilité de contrôle dans le processus : enfant, on peut *faire sa rougeole*, adulte on ne peut qu'*avoir la rougeole*.

¹⁴Même chose pour "migraine", "nausée", "mal/rage de dents", "extinction de voix" (un peu meilleur), "paralysie".

¹⁵On pourrait objecter que le "cancer", une autre maladie longue, ne se combine pas facilement avec "commencer", mais ce serait oublier que précisément le cancer existe dès les premiers stades de son développement.

¹⁶Il est possible d'interpréter "rougeole" comme une maladie ordinaire, en disant "une rougeole" (personnellement, j'accepte difficilement cette expression, et je rejette absolument "une varicelle", sauf bien sûr dans un contexte concessif. Cette différence se retrouve dans le fait que "commencer la" est meilleur avec "varicelle" qu'avec "rougeole". Elle signifie sans doute que la varicelle est davantage perçue comme une maladie que l'on n'a qu'une fois). Les contraintes sur la combinaison avec "commencer" rejoignent alors celles des autres maladies "à déclaration progressive".

¹⁷Mais il ne "construit" pas ses dents (même si cet aspect participe certainement à l'interprétabilité) : "Ma fille a fait (ses/??des/deux) dents".

Tous les exemples que nous avons vus, d'une manière ou d'une autre, jouent d'une part sur le degré d'implication des entités sujet dans le contrôle du processus global, et d'autre part sur le degré d'intégration des processus dans la notion de cumul progressif. Or les deux ne sont pas indépendants : si le processus est intégré à la notion de cumul (par exemple *commencer un mal de tête*), alors il devient nécessaire de concevoir un contrôleur de ce processus, ce qui fait que le sujet syntaxique est irrésistiblement poussé vers ce rôle. L'aspect "effectuation" est placé "en extension". En général, ceci entraîne un échec, mais si ce rôle peut être limité à une sorte de déterminisme du développement de l'individu (les maladies d'enfants par exemple), on peut imaginer qu'il existe une sorte d'effectuation qui joue un rôle actif dans l'interprétation, mais que son rattachement à l'individu dans sa capacité de contrôle intentionnel est laissé en intension.

Ceci invite donc à concevoir l'implication du sujet comme étant multidimensionnelle plutôt que simplement d'importance variable. Sans chercher à théoriser finement cette notion, l'implication du sujet dans *commencer un livre* serait complète (plutôt que maximale), le contrôle intentionnel y serait laissé en intension dans *commencer sa rougeole* et dans *commencer l'année* (exemple (7)). Dans *commencer ses études* le contrôle y serait essentiellement laissé en intension, avec en extension simplement une liaison intentionnelle vers *ses études*, et toute forme de contrôle (ou d'effectuation) serait conçue en intension dans les exemples (5)-(6) et (8).

À chaque fois, il s'agit de forme stables de sens correspondant à différentes combinaisons de réglages "en extension"/"en intension" des liaisons entre les différentes composantes sémantiques impliquées dans l'interprétation. À chaque fois, les formes de sens sont constituées non pas d'une sélection de traits sémantiques mais d'une sélection d'autres formes, etc., rassemblant finalement une structuration minimale de capacités cognitives — toutes ces composantes sémantiques étant conçues en extension ou en intension. L'originalité de cette description ne réside pas tant dans le fait de passer des "traits" aux "composantes"¹⁸ que dans la façon de structurer ces composantes : l'inhibition de composantes dans une forme de sens peut mener à la constitution d'une forme différente, non pas à la manière d'une généralisation par perte d'information, mais par l'inhibition du rôle que ces composantes peuvent avoir dans l'interprétation. Une fois inhibées, ces composantes n'ont plus pour fonction que de laisser une forme de sens s'exprimer, sans qu'il y ait de généralisation sémantique. C'est bien un processus créateur de sens, mais qui n'est pas fondé sur une modification de la base conceptuelle elle-même.

¹⁸Rapidement, pour moi, les composantes sémantiques terminales ne sont pas déclaratives, mais procédurales, à l'instar de la notion de cumul invoquée pour "commencer".

Finalement, on peut apporter un début de réponse à la question du statut continu/discret de l'opposition "en extension"/"en intension". Ce

qui précède montre en effet qu'il est possible de concevoir une distribution assez fine des notions "en extension" et "en intension", qui peut donner globalement une impression de continuité, mais ne nécessite pas de concevoir ces notions mêmes comme continues. C'est un aspect important car il me semble préférable d'envisager une absence de continuité dans le réglage "en extension"/"en intension", pour au moins deux raisons : d'une part, les définitions que j'ai données de ces notions sont fondées *a priori* sur un fonctionnement en *tout ou rien*, et d'autre part ces réglages ont pour objet de créer des formes de sens qui sont nettement démarquées des autres, ce qui est plus simple à imaginer si les processus profonds sont discrets plutôt que continus. Il ne s'agit là en rien de démonstrations, simplement d'indications qui, pour ce cas précis, permettent de ne pas céder à la tentation du *tout continuum*, tant que la théorie et les données le permettent.

Conclusion

La première des conclusions qu'il convient de tirer de ce travail, c'est que les notions théoriques qui ont été présentées demandent à être précisées bien davantage. Il me semble néanmoins qu'elles recèlent déjà un intérêt pour analyser des cas concrets comme le verbe *commencer*. C'est en effet en examinant les emplois quelque peu marginaux de ce verbe qu'on se rend compte de la nécessité d'introduire des notions théoriques qui traduisent le comportement indexical des mots d'une part, et le rôle de l'inhibition de certaines composantes sémantiques d'autre part.

On réalise alors que certains emplois considérés comme non problématiques¹⁹ se laissent eux aussi analyser à l'aide de ces notions, qui se voient donc au moins conférer le statut de notions "explicatives". Pour ce qui est de vérifier leur éventuelle portée générale, c'est là un tout autre travail...

(Université de Paris 8)

¹⁹Il manque une section "quelque chose commence" à ce travail, faute de place. Il aurait également fallu aborder d'autres phénomènes évoqués par certains auteurs, au chapitre desquels l'impossibilité du partitif en position objet : "*commencer du pain".

Bibliographie

BYBEE (J.), PERKINS (R.), PAGLIUCA (W.)

1994, *The Evolution of Grammar*, Chicago and London, University of Chicago Press.

CADIOT (P.)

1993, "De et deux de ses concurrents : avec et à", *Langages*, n° 110, p. 68-106.

FUCHS (C.), LEONARD (A.-M.)

1979, *Vers une théorie des aspects : les systèmes du français et de l'anglais*, Paris, Mouton.

GODARD (D.), JAYEZ (J.)

1993, "Towards a Proper Treatment of Coercion Phenomena", p. 168-177, in *Proceedings of the Sixth Conference of the European Chapter of the Association for Computational Linguistics*, Utrecht, OTS Utrecht.

KLEIBER (G.)

1994, *Nominales : essais de sémantique référentielle*, Paris, A. Colin.

1995, "Polysémie, transferts de sens et métonymie intégrée", *Folia Linguistica*, XXIX/1-2, p. 105-132.

LAFAYE (M.)

1861, *Dictionnaire des synonymes de la langue française*, Paris, Hachette.

LEBAS (F.)

1997, "Conséquences théoriques des frontières de la polysémie : application au pronom *il*", *Langue française*, n° 113, p. 35-48.

NEF (F.)

1980, "Les Verbes aspectuels du français : remarques sémantiques et esquisse d'un traitement formel", *Semantikos*, n° 4 (1), p. 11-46.

PEETERS (B.)

1993, "Commencer à et se mettre à : une description axiologico-conceptuelle", *Langue française*, n° 98, p. 24-47.

STEIN (D.), WRIGHT (S.)

1995, *Subjectivity and Subjectivisation*, Cambridge University Press.

Prédictat et coercion

Le cas de *commencer*

Georges Kleiber

1. Introduction

Il s'agit à la fois d'un problème particulier et général. Particulier, parce qu'il ne concerne qu'un tout petit morceau de la problématique des verbes aspectuels, tels *commencer*, *finir*, etc., à savoir le traitement de la construction *SN1 commencer SN2* illustrée par (1) :

(1) *Paul a commencé un nouveau livre.*

Général, parce que la réponse apportée à (1) constitue en même temps un élément de réponse à l'une des questions linguistiques les plus cruciales, celle du rapport entre construction syntaxique et interprétation sémantique. C'est dire que, même si le phénomène que représente (1) paraît limité, il conduit en fait à aborder de façon frontale la question plus générale des catégories syntaxiques et sémantiques sélectionnées par le prédicat.

Notre objectif sera double. Nous comptons, en premier lieu, prouver que les approches antérieures, récentes ou non — aussi bien celles qui recourent à l'étai d'un prédicat intermédiaire dont le SN2 est le complément, que celles qui concluent à un changement de type sémantique du SN2 —, sont inadéquates, parce qu'elles n'arrivent pas à rendre compte des contraintes qui pèsent sur la construction directe *SN1 commencer SN2*. Notre second objectif sera de montrer que ces contraintes ne s'expliquent que si on fait l'hypothèse, dans une perspective d'iconicité cognitive, que *commencer* porte directement sur SN2. Comment cela se fait-il ? Commençons par rappeler les données du problème.

2. Le problème

L'énoncé (1) présente une construction verbale¹ où le SN complément ne semble plus avoir la valeur sémantique d'objet qu'il présente dans (2) :

¹Pour d'autres cas de ce genre, voir [Boone, Léard, 1995].

(2) *Paul a acheté un nouveau livre.*

mais correspond plutôt à un processus ou événement, ainsi que le révèlent (3) et (4) qui constituent les interprétations les plus naturelles de (1) :

(3) *Paul a commencé à lire un nouveau livre.*

(4) *Paul a commencé à écrire un nouveau livre.*

²Ceci pour différencier (1) d'autres constructions 'SN1 commencer SN2' telles que "Paul commence le spectacle (avec un numéro de clown)" ou "Un long monologue commence la pièce" (exemple de Blinkenberg [1960, p. 119], cité par Peeters [1993]) pour "La pièce commence par un long monologue". On se reportera à Verbert [1979, 1980], Hechmati-Ashori [1984] et Peeters [1993] pour une vue d'ensemble des différentes constructions auxquelles donne lieu "commencer".

La mise en correspondance de (1) avec (3)-(4) représente d'abord un problème syntaxique : le complément attendu après *commencer* dans une telle structure, où SN1 est un sujet animé agent², est en effet un infinitif avec ou sans SN comme argument (*commencer à lire/commencer à lire un livre*) et non un SN. Ce problème ne serait pas trop grave, si cette catégorie syntaxique SN inattendue répondait toujours à la catégorie sémantique assignée à l'infinitif, c'est-à-dire correspondait toujours à un objet temporel (processus ou événement, etc.) comme dans (5)-(7) :

(5) *Paul a commencé la lecture d'un nouveau livre.*

(6) *Paul a commencé la construction de sa maison.*

(7) *Paul a commencé son cours.*

Dans une telle hypothèse, le problème syntaxique, s'il reste bien sûr ouvert — comment traiter syntaxiquement la proximité de (3) et (5) ? — ne débouche toutefois pas sur un problème sémantique, puisque la catégorie sémantique du complément, que ce soit un Inf. ou un SN est celle sélectionnée par le prédicat. L'énoncé (1) montre qu'il n'en va pas toujours ainsi et que le SN accepté par *commencer* peut contredire la catégorie sémantique attendue et poser ainsi un problème de calcul sémantique, puisque la combinaison du sens de *commencer* et celle de *un livre* ne donne pas lieu à l'interprétation (3) ou (4) ou encore (5) obtenue : si on accepte que *commencer* marque le début d'une action et que *livre* renvoie à un objet, l'interprétation (3) ou (4) ne peut plus être établie à partir de la construction *commencer + un livre*. Il s'agit donc d'un problème majeur, qui met au premier plan l'articulation syntaxe-sémantique par l'intermédiaire de l'interprétation des relations entre prédicat et arguments.

On peut donc le traiter à deux niveaux : à un niveau général, celui des constructions verbales et des rapports sémantiques qu'entretiennent prédicats et arguments, ou à un niveau plus particulier, lexical celui-là, celui des verbes aspectuels et plus précisément celui du verbe *commencer*.

3. La solution de la «coercition»

Dans le premier cas, étant donné l'hypothèse que le prédicat *commencer* est le même dans (1) et (3), il n'y a plus qu'une solution

possible, c'est celle qui consiste à postuler que ce sont les prédicats qui sélectionnent la catégorie sémantique de leur complément³, c'est-à-dire qui imposent à leur argument, quelle que soit sa réalisation syntaxique et sa catégorie sémantique de départ, une certaine catégorie sémantique définie par leur sens. On peut à ce moment-là résoudre sans trop de difficultés le problème d'interprétation posé par (1) en faisant l'hypothèse que, sous l'influence du prédicat, le SN *un livre* passe de la catégorie objet à celle de processus.

C'est la voie choisie par J. Pustejovsky [1991, 1993, 1995] et sa théorie de la *coercition* (*type coercion*) : dès qu'un argument ne présente pas le type⁴ correspondant à celui que réclame le prédicat, il se voit imposé le type déterminé par le prédicat. Ce changement de type ou *type coercion*, défini comme "a semantic operation that converts an argument to the type which is expected by the function, where it would otherwise result in a type error" [Pustejovsky, 1993, p. 83], survient dans (1) du fait du pouvoir coercitif du prédicat *commencer*. Celui-ci, étant défini lexicalement comme une fonction prenant comme argument des événements, contraint l'argument *un livre* à passer du type 'objet' au type 'événement'. L'interprétation plus précise de l'événement, soit *écrire* ou *lire*, se trouve établie par la prise en compte de la structure des *qualia* (*Qualia structure*)⁵ ou structure sémantique associée à l'argument *livre*. Celle-ci fournit en effet au niveau du rôle *télique* l'information qu'un livre est destiné à être lu et au niveau du rôle *agentif* que c'est un artefact qui a été écrit.

On voit immédiatement l'avantage d'une telle solution : le phénomène interprétatif de (1) n'a pas besoin d'être traité au niveau de *commencer*, c'est-à-dire du lexique, mais s'explique par une règle prédictive de portée générale, systématique, qui s'applique à tous les cas de combinaison de type défaillante. Elle a aussi l'avantage de pouvoir traiter directement le sort des énoncés (5)-(7) : même si le complément est un SN et non un infinitif, il n'y a pas de problème d'interprétation, puisqu'il s'agit d'un SN de type 'événement', qui correspond au type prévu par le prédicat.

On voit toutefois quel est son inconvénient majeur : c'est celui d'entraîner la multiplication des sens et des référents, puisqu'elle oblige à postuler qu'un *livre* change de sens et de référent en passant de (2) *Paul a acheté un nouveau livre* à (1) *Paul a commencé un nouveau livre*. Autrement dit, à soutenir que dans (2) *un nouveau livre* renvoie à un objet, alors que dans (1) il renvoie à un événement (non spécifié). Une telle polysémie, que Pustejovsky appelle *logique* [1993, p. 73] et qu'il attribue à des degrés différents à tout item lexical, ne nous semble pas justifiée. Nous avons eu l'occasion de montrer⁶ à propos d'autres cas, tels que (8)-(9) :

(8) *Paul a illustré le livre de Fred.*

(9) *Paul a critiqué le livre de Fred.*

³Voir ici Rochette, [1993] et Boone, Léard, [1995, p. 77] qui présentent les versions de Grimshaw [1979] et de Pesetsky [1982].

⁴La notion de type associée aux SN a pour source la sous-catégorisation sélectionnelle et se trouve aujourd'hui exploitée de façon plus ou moins systématique dans les travaux qui portent sur le lexique des verbes et des noms.

⁵Les "qualia" comportent quatre "rôles" :

— «Constitutive role» : the relation between an object and its constituents, or proper parts ;

— «formal role» : that which distinguishes the object within a larger domain (doctrine of separability) ;

— «telic role» : purpose and function of the object ;

— «agentive role» : factors involved in the origin or «bringing about» of an object"

[Pustejovsky, 1993, p. 86].

⁶Voir [Kleiber, 1990, 1994 ; Kleiber, Riegel, 1989, 1991].

que la différence de type sélectionné par le prédicat n'était pas suffisante pour conclure à un changement de sens et de référent. Rappelons simplement un argument, celui de la coordination de prédicats à type différent. Si l'hypothèse du changement de sens était correcte, on ne devrait pas avoir une coordination telle que (10) :

(10) *Paul a à la fois illustré et critiqué le livre de Fred.*

(10) représente un obstacle insurmontable pour la thèse de la "coercion", puisque nous avons un seul SN, donc un seul type ou une seule catégorie sémantique ou encore un seul référent et pourtant deux prédicats qui sélectionnent des catégories sémantiques différentes.

On réutilisera pour *commencer* le test des pronoms et des relatives [Kleiber, 1989, 1994]. Des séquences telles que (11) et (12) :

(11) *Paul a commencé un nouveau livre. C'est moi qui le lui ai donné.*

(12) *Paul a commencé un nouveau roman qui fait 300 pages.*

montrent que le SN *un nouveau livre* (*un nouveau roman*) peut être repris soit par un pronom personnel, soit par un pronom relatif avec un prédicat de type différent. Une approche en termes de changement de type est obligée d'y voir un phénomène d'anaphore divergente ou de disjonction référentielle, ce qui est difficilement acceptable [Kleiber, 1989]. D. Godard et J. Jayez [1993a et b] utilisent la pronominalisation d'une autre manière en opposant (13) :

(13) *Jean a commencé son livre à 10 heures et ne l'a pas quitté la nuit.*

où le pronom *le* fonctionne avec un prédicat d'objet, à (14) :

(14) **Jean a commencé son livre à 10 heures et ne l'a pas arrêté de la nuit.*

où le pronom est combiné à un prédicat de type 'événement'. Ils observent, d'une part, que, lorsque le prédicat est de type 'événement' comme *arrêter*, le pronom n'est pas possible, alors que s'il reprenait un SN d'événement il devrait l'être, et, d'autre part, qu'il est au contraire approprié avec un prédicat de type 'objet' comme *quitter*, c'est-à-dire dans une combinaison où il devrait avoir du mal à figurer⁷.

Il faut enfin avancer une objection de caractère général contre la thèse de la coercion. Son avantage principal, nous l'avons souligné, est d'éviter la multiplication des polysémies lexicales en proposant de régler les changements de sens observés au moyen d'un mécanisme coercitif général de changement de type, non lié à tel ou tel lexème particulier. L'avantage n'est qu'apparent, car si J. Pustejovsky [1991, 1993, 1995] arrive effectivement à rendre compte d'un grand nombre de *tilts* catégoriels grâce à sa procédure générale de "type coercion" et donc fait l'économie d'explications lexicales à chaque fois particulières, il est obligé de revenir au lexique — et abondamment — pour régler toutes les

⁷ Leur argument n'est toutefois pas totalement convaincant, dans la mesure où la séquence n'est guère bien meilleure avec un nom d'événement comme "lecture" :
"? Jean a commencé/ sa lecture/la lecture de son livre à 10 heures et ne l'a pas arrêtée de la nuit".

situations où la coercion du prédicat ne s'exerce pas sur le SN, alors qu'on s'attendrait à ce qu'elle eût lieu. Pourquoi, par exemple, les prépositions *durant* ou *pendant* et les verbes *arrêter* ou *cesser*, qui réclament des arguments de type 'événement', n'arrivent-ils pas à "coercer" leur argument en événement, comme le fait le verbe *commencer*, alors que l'on dispose de paraphrases interprétatives semblables à celles avancées pour expliquer l'interprétation de (1) :

(15a) **Durant/pendant son nouveau livre ...*

(b) **Paul a arrêté/cessé son nouveau livre. Il avait mal aux yeux.*

(16a) *Durant/pendant sa lecture ...*

(b) *Paul a cessé de lire son nouveau livre. Il avait mal aux yeux.*

On ne peut répondre à une telle question qu'en prenant en compte les spécificités des items concernés. L'approche en termes de coercion s'avère ainsi trop puissante et exige, si on veut la maintenir, d'être fortement contrainte. Mais une telle opération ne peut s'effectuer qu'en revenant sur le terrain que voulait précisément éviter le modèle "génératif"⁸ de Pustejovsky, à savoir celui des items lexicaux avec leur sens particulier ou, si l'on préfère, les instructions particulières qui leur sont associées.

Le bilan est ainsi facile à faire. D'une part, les données pronominales militent contre le changement de sens postulé par la thèse de la coercion, d'autre part, celle-ci se révèle incapable d'expliquer au niveau général où elle se place les cas de non-coercition. Ces deux faits sont des raisons suffisantes, nous semble-t-il, pour abandonner la solution de Pustejovsky et renoncer à tout règlement de (1) par la voie d'un modèle prédictif général. Il convient donc de descendre d'un cran et de reprendre le problème au niveau plus particulier de *commencer* et des verbes du même type. Un type d'approches semble alors s'imposer tout naturellement, celles qui consistent à postuler pour *commencer*, dans des cas tels que (1), un prédicat intercalaire jouant le rôle de l'infinitif dans (3)-(4).

⁸Cf. le titre de [1991, 1995], «*The Generative Lexicon*».

4. Les solutions du «prédicat intercalé»

On voit tout de suite que, contrairement à l'approche précédente, ce type de solutions maintient le "sens", ou la catégorie sémantique, de l'argument *un nouveau livre* dans (1), dans la mesure où, premièrement, le SN *un nouveau livre* n'est plus l'argument de *commencer*, mais du prédicat intercalé, et où, deuxièmement, ce prédicat (r)établi, sur le modèle de (3)-(4), est évidemment un prédicat compatible avec la catégorie sémantique de *livre*. Quel est ce prédicat intermédiaire ? La réponse donnée à cette question permet de diviser ce type d'approches en deux ; celles qui proposent une version forte, où c'est à chaque fois l'infinitif

apparaissant dans les paraphrases interprétatives qui est avancé, et celles qui optent pour une version faible, où, de façon similaire à Pustejovsky et son événement non spécifié, ce n'est qu'un prédicat abstrait qui se trouve inséré, le contexte et le sens particulier du SN se chargeant en aval de le saturer pour aboutir à l'interprétation particulière désirée.

4. 1. Les versions fortes

Elles sont les plus répandues [Busse, 1974 ; Verbert, 1979, 1980 ; Hechmati-Ashori, 1984 ; Peeters, 1993] et on comprend bien pourquoi : en même temps qu'elles garantissent à chaque fois l'interprétation voulue, elles permettent — ce qui est rassurant d'un point de vue sémantique et, à un degré moindre, également syntaxique — le retour des structures prodigues du type de (1) dans le giron des structures complètes avec infinitif du type (3)-(4). Les formulations sont diverses, mais s'appuient toutes sur l'hypothèse que "ce type de *commencer* exige comme actant 2 un élément exprimant le genre de procès qui est commencé" [Verbert, 1980, p. 66]. Cela se traduit syntaxiquement par la restitution d'un infinitif⁹ ou du moins d'un nom déverbal¹⁰, s'il y en a un de disponible :

⁹R. Hechmati-Ashori [1984] parle, dans une lignée harrissienne, de verbe approprié.

¹⁰Un autre problème surgit ici : faut-il réduire ou non les structures avec déverbal aux structures avec infinitif ou non ?

(17a) *J'avais commencé l'épopée.*

(b) *J'avais commencé à rédiger l'épopée.*

(c) *J'avais commencé la rédaction de l'épopée* [Verbert, 1980, p. 66].

Il s'ensuit aussi que l'énoncé avec construction directe est en quelque sorte considéré comme la réduction de la phrase canonique avec infinitif ou déverbal, ce qui fait que, même si ce n'est pas explicitement dit, la construction directe relève en quelque sorte du phénomène d'ellipse. Il s'ensuit encore que les noms du type sémantique 'événement' non déverbaux, qui, dans la solution de Pustejovsky, ne nécessitent pas de traitement spécial, se retrouvent avec les noms de type 'non événement' et donc donnent également lieu à la recherche d'un infinitif "approprié". C'est généralement alors le verbe *faire* qui sert d'étai infinitival comme dans ces deux exemples de R. Hechmati-Ashori [1984, p. 102] :

(18) *Les ouvriers ont commencé la grève* (verbe approprié = *faire*).

(19) *Les partis politiques commenceront leurs campagnes de presse* (verbe approprié = *faire*).

où les noms *grève* et *campagne de presse* répondent au type 'événement', ainsi qu'en témoignent les tests avec les prépositions temporelles *avant*, *pendant/durant*, etc., les verbes de durée, etc. [Godard, Jayez, 1996] :

(20) *Avant/durant/pendant la grève/les campagnes de presse.*

(21) *La grève/la campagne de presse a duré/s'est prolongée/a traîné en longueur.*

Les tenants d'une telle solution ont une réponse toute prête à la question de l'origine de la construction ellipsée : si l'infinitif ou le nom déverbal peuvent être absents, c'est parce que, comme dans d'autres cas d'ellipse ou d'anaphore zéro, l'information qu'ils véhiculent est suffisamment saillante pour être omise : le morceau d'information qu'il convient de rétablir est, comme le note B. Peeters, "rigoureusement parlant (...) redondant, s'il ne l'était pas, l'infinitif n'aurait pas pu être laissé inexprimé" [1993, p. 37].

La preuve en est que le rétablissement de cette information manquante passe par la prise en considération du contexte. C'est une des constantes des versions fortes que de souligner que c'est le contexte qui fournit l'infinitif ou le nom déverbal manquants. En premier lieu intervient évidemment le SN2 construit directement. *Commencer un livre* — étant donné les activités stéréotypiques qu'on associe à *livre* — invite plutôt à postuler *lire* et *écrire* que, par exemple, *relier*, mais cette dernière interprétation n'est pas exclue si elle est activée par un contexte plus spécifique. Dans (22) :

(22) *Elle brode une tapisserie qu'elle avait commencée il y a plus d'un an*
(verbe approprié = *broder*).

le "bon" verbe est donné, selon R. Hechmati-Ashori [1984, p. 106], par celui de la principale. Dans (23) :

(23) *Ils commencent les murs.*

si le pronom représente les maçons, c'est plutôt *construire*, s'il renvoie à des peintres, cela peut être *peindre* ou *tapisser* selon d'autres éléments du contexte¹¹. Le contexte s'avère en quelque sorte tout puissant, puisque c'est lui en dernier ressort qui décide quelle est la bonne interprétation événementale.

Le défaut le plus immédiat des versions fortes, c'est que cette récupération d'un procès spécifique n'est pas toujours évidente. Faut-il vraiment, comme le pense C. Verbert [1980, p. 66], postuler pour (24) :

(24) *Cécile commence le pain.*

des structures sémantiques différentes comme :

(25) *Cécile commence à couper le pain.*

(26) *Cécile commence à manger le pain.*

(27) *Cécile commence à dessiner le pain* (dans un contexte bien particulier).

L'entreprise nous paraît risquée et manque de voir ce qui fait précisément la spécificité sémantique de (24). De même, il nous semble malvenu, car, non seulement inutile, mais encore fourvoyant, de réintroduire un infinitif avec des noms d'événement déverbaux ou non. Reconstruire *commencer une vie* en *commencer à vivre une vie*, comme le

¹¹ Verbert [1979, 1980] fait surtout intervenir ce type d'éléments contextuels. Si "Il avait commencé le puits" (Pagnol, Jean de Florette) se voit reconstruit en "il avait commencé à creuser le puits", c'est parce que "le contexte fournit des éléments comme «il entendit tinter une pioche, il maniait un pic de mineur, sa femme et sa fille étaient assises sur un petit volcan de déblais»" [Verbert, 1980, p. 67].

suggère B. Peeters [1993, p. 36-37], ne nous semble pas une opération tellement heureuse, dans la mesure où, si on l'effectue dans l'exemple (28) proposé par B. Peeters, le résultat (29) ne reflète plus le sens de (28), *commencer à vivre sa vie* n'étant plus équivalent à *commencer sa vie* :

(28) *Nous n'avons aucune envie de reprendre notre vie passée, mais nous commençons volontiers notre vie à venir.*

(29) *Nous n'avons aucune envie de reprendre notre vie passée, mais nous commençons volontiers à vivre notre vie à venir.*

On pourrait bien sûr penser à remplacer tout simplement *vie* par *vivre*, mais comme B. Peeters l'a remarqué lui-même, la présence de *à venir* rend une telle substitution impossible.

4. 2. La version faible : la solution de Godard et Jayez [1993a et b]

Le traitement proposé par D. Godard et J. Jayez évite ce défaut : leur hypothèse est également que le SN *un livre* est l'argument d'un prédicat intercalé, mais ils n'exigent plus que ce prédicat intermédiaire auquel s'applique le prédicat *commencer* soit un prédicat spécifique : "Le prédicat interpolé dans le contenu du prédicat de *coercion* est général : il se présente comme une contrainte sur les prédicats possibles qui explicitent une interprétation dans un contexte donné, il n'est pas en lui-même le prédicat que font apparaître les paraphrases" [Godard, Jayez, 1993a, p. 124]. Ce prédicat, c'est-à-dire l'interprétation du type (3) ou (4) pour (1), est traité, comme chez Pustojevsky, à un deuxième niveau, à partir des propriétés du SN complément¹². La procédure va du moins spécifique au plus spécifique avec une frontière entre le calcul sémantique qui aboutit à un ensemble de prédicats admissibles, étant donné les informations sémantiques associées aux constituants de la structure et le choix du prédicat précis parmi les prédicats interpolables filtrés par le calcul, choix qui est l'œuvre de connaissances extérieures, c'est-à-dire contextuelles. Le traitement de (30) [Godard, Jayez, 1993a, p. 146] :

(30) *L'orchestre commence la symphonie.*

passé donc d'abord par une sélection des prédicats interpolables à partir des instructions sémantiques attachées à *orchestre* et *symphonie*. Admettons que cette sélection permet de retenir des verbes comme *exécuter*, *déchiffrer*, *composer*¹³. Si *exécuter* (et donc *interpréter*, *jouer*) paraissent préférables pour (30), c'est uniquement sur la base de connaissances extérieures, *composer* n'est nullement exclu et peut être imposé dans un contexte plus spécifique.

Insistons sur un point qui sépare la solution de Godard et Jayez des versions fortes. Le fait d'interpoler un prédicat abstrait qui prend SN2 pour argument n'a aucune répercussion syntaxique : la structure syntaxique

¹²Dans un formalisme assez poussé dont nous pouvons cependant faire abstraction ici, étant donné qu'il n'a pas de conséquence directe sur notre propos.

¹³Nous reviendrons sur l'élimination d' "écouter" ci-dessous.

reste la construction directe *SN1 commencer SN2*. Ce n'est que la structure sémantique qui devient plus complexe, puisque *commencer* ne prend plus directement comme complément SN2, mais un prédicat interpolé dont SN2 est l'argument. C'est là le point de convergence entre versions fortes et versions faibles ; elles postulent toutes deux pour (31) une structure sémantique du type (32)¹⁴ :

(31) *SN1 commencer SN2*

(32) *SN1 commencer [préd.[SN2]]* ou *commencer [SN1, préd.[SN2]]*.

c'est-à-dire une structure où, d'un point de vue sémantique, *commencer* ne porte pas directement sur le SN2, mais sur le prédicat interpolé abstrait ou particulier, qui lui s'applique directement à SN2.

C'est là aussi, nous semble-t-il, leur *Wundepunkt*. La solution d'un prédicat elliptique, soit abstrait ou particulier, s'avère en effet également trop puissante, tout comme l'approche en termes de changement de type de Pustejovsky. Assignant à *commencer* comme argument sémantique, non le SN2 lui-même, mais le prédicat interpolé, elle prédit que tout prédicat événementiel compatible¹⁵ avec *commencer* et avec SN2 est susceptible d'être récupéré comme prédicat intercalaire d'une construction directe *SN1 commencer SN2*, à condition, bien entendu, que le contexte s'y prête. Autrement dit, il y a coïncidence entre la classe des prédicats de la structure *SN1 commencer à Inf. SN2* et celle des prédicats interpolables de la structure *SN1 commencer SN2*. On s'aperçoit cependant très vite que la classe des prédicats interpolables est beaucoup plus restreinte que celle des prédicats de la structure avec infinitif. Même si le contexte l'active à la manière de (22) et s'il s'avère compatible avec *commencer*, tout infinitif ne rentre pas pour autant dans la catégorie des prédicats intercalaires, comme le montrent les énoncés (33)-(34) qui ne sauraient s'interpréter sur le modèle de (35)-(36):

(33) *Paul a adoré Le Rouge et le Noir. Il commence aussi Lucien Leuwen.*

(34) *Paul a poussé sa voiture. Pierre commence la sienne.*

(35) *Paul a adoré Le Rouge et le Noir. Il commence aussi à adorer Lucien Leuwen.*

(36) *Paul a poussé sa voiture. Pierre commence à pousser la sienne.*

De même que C. Verbert [1985]¹⁶, D. Godard et J. Jayez [1993b] ont fort bien remarqué cet état de choses et pour y remédier ont introduit deux contraintes pour brider la trop grande puissance de leur modèle prédictif : une contrainte qui impose au SN2 de ne pas avoir la propriété amorphique (qui exige en somme qu'il soit borné) et une contrainte de contrôle, qui demande à ce que le sujet SN1 soit le *contrôleur* donc un sujet intentionnel, de l'objet dénoté par le SN. La première rend compte de l'impossibilité de (37) par opposition à (38) et (39) :

¹⁴Qui correspond à l'analyse logique de "commencer" par [Gardies, 1981].

¹⁵Sont donc éliminés d'avance les prédicats "ponctuels" (" ?Paul commence à donner une gifle à Pierre"), (voir Verbert [1980], Peeters [1993], Verkuyl [1995]).

¹⁶Verbert propose, sans la justifier, une contrainte s'appuyant sur la perfectivité : "Tous les exemples à verbe omis ont en commun que le nom qui reste peut être interprété comme impliqué dans un développement, normalement traduit par l'infinitif, qui agit de concert avec ce nom pour concourir à son accomplissement. En d'autres mots, le terme qui subsiste doit pouvoir se laisser interpréter comme élément qui, avec l'infinitif sous-entendu, réalise un déroulement de nature perfective" [1985, p. 194].

(37) **Paul commence du pain/des pains.*

(38) *Paul commence le pain/les pains/un pain.*

(39) *Paul commence à couper du pain.*

La seconde vise à justifier l'élimination de prédicats comme *écouter* pour une séquence comme (40) :

(40) **L'auditoire a commencé la symphonie.*

qui sont pourtant possibles avec *commencer* :

(41) *L'auditoire a commencé à écouter la symphonie.*

Ce que Godard et Jayez n'ont pas vu, c'est que l'introduction de contraintes ne peut se faire dans le cadre sémantique qu'ils ont choisi, celui du SN2 argument d'un prédicat interpolé et non directement régi par *commencer*. Comme la structure sémantique ne met pas directement SN2 sous la coupe de *commencer*, mais exige au contraire que *commencer* ait un argument propositionnel, le fameux prédicat interpolé, dont SN2 est l'argument, on ne voit pas comment justifier une quelconque influence sémantique de *commencer* sur SN2, qui soit différente de celle qu'il exerce sur lui dans la structure avec infinitif. Invoquer la structure syntaxique directe, c'est-à-dire le fait que *commencer* est en combinaison directe avec SN2 revient en fait à reconnaître qu'ils s'agit aussi d'une structure sémantique différente de celle de *SN1 commencer à Inf. SN2*.

La justification apportée par D. Godard et J. Jayez [1993b] pour la contrainte *contrôle* (voir aussi chez C. Verbert [1985]) que fait peser *commencer* sur SN2 est à cet égard révélatrice. Les deux facteurs par lesquels ils la motivent :

(42) (i) "the subject of *commencer* retains the interpretation which it has when the complement is an NP of type *e*" (*e* = événement).

(ii) "there is nothing to construct the event from, except the NP of type *o* itself" (*o* = objet).

ne sont guère convaincants. On ne voit pas en quoi (i) et surtout (ii), qui devrait être l'élément déterminant, conduisent à une contrainte de contrôle sur SN2. On essaiera de le montrer en reprenant leur explication de (40) et (43) :

(43) *Le chef d'orchestre commence la symphonie.*

et leur définition de la notion de *contrôleur* :

(44) "Le contrôleur d'un événement est toute entité qui le déclenche et assure en permanence son déroulement" [Godard, Jayez, 1993a, p. 134].

Si (43) est possible et non (40), c'est, selon eux, parce que "le chef d'orchestre contrôle l'exécution de la symphonie", alors que "le public,

bien qu'il puisse réagir aux stimuli musicaux, ne les détermine pas". L'interruption de l'écoute, poursuivent-ils, "n'interrompra pas l'exécution de l'œuvre, alors que l'interruption du chef d'orchestre pourrait avoir ce résultat" [1993a, p. 134-135]. Soit, mais cette analyse comporte un biais. La définition du "contrôle" ne permet pas d'exclure (40), puisqu'on peut fort bien concevoir l'auditoire comme un contrôleur de son écoute : il peut décider d'écouter quand il veut et d'arrêter d'écouter quand il veut également. Certes, le fait d'interrompre l'écoute n'a pas d'effet sur l'exécution de la symphonie elle-même, comme en a le fait d'arrêter de la jouer. Mais ce parallèle n'est pas tout à fait correct en termes de contrôle : à l'arrêt de l'exécution de la symphonie il faut opposer celui de l'arrêt de l'écoute de la symphonie et là on s'aperçoit que l'arrêt de l'écoute interrompt l'écoute, de même que l'arrêt de l'exécution interrompt l'exécution. Ce qui est par contre juste, c'est l'observation qu'écouter une symphonie n'affecte pas directement la symphonie elle-même. Mais ceci est une autre histoire que celle de contrôle sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir ci-dessous. Pour le moment contentons-nous de signaler que, quoiqu'excellent contrôleur de l'exécution de la symphonie, le chef d'orchestre a plus de mal à "commencer" directement la symphonie que l'orchestre. Nous voulons dire par là que (40) *Le chef d'orchestre commence la symphonie* passe moins bien la rampe que (30) *L'orchestre commence la symphonie*. À quoi on ajoutera que (1) ne peut pas servir, par exemple, pour *feuilleter un livre*, alors que SN1 contrôle l'événement en même temps qu'il agit sur SN2, et ceci même dans un contexte favorable fait maison tel que (45) :

(45) *Paul a fini de feuilleter son livre. ?Paul a commencé le sien.*

On n'a pas non plus (46) pour (47), alors que le modèle (1)-(3) semble légitimer une telle situation :

(46) *Paul commence le tableau d'affichage.*

(47) *Paul commence à lire le tableau d'affichage.*

Que faut-il en conclure ? D'une part, que Godard et Jayez ont fort bien vu :

(a) que *commencer* en construction directe impose des contraintes sur SN1 et sur SN2 ;

(b) fait également noté par C. Verbert [1985], que tous les infinitifs qui peuvent figurer dans la construction *SN1 commencer à Inf. SN2* ne peuvent servir de paraphrases interprétatives à la structure directe *SN1 commencer SN2* ;

(c) que *commencer SN2* devait d'une certaine manière affecter directement SN2 (notamment dans [1993b], où ils insistent sur la notion de modification).

D'autre part, qu'ils n'ont pas explicité suffisamment ces contraintes et surtout qu'ils n'en ont pas tiré toutes les conséquences, puisqu'ils conservent une structure sémantique où *commencer* porte sur un prédicat interpolé au lieu de faire l'hypothèse que, conformément à la structure syntaxique, *commençait* prenait directement comme argument SN2.

On comprend bien pourquoi ils n'ont pas été jusqu'au bout. C'est pour expliquer l'interprétation globale (3) ou (4) de (1) qu'ils n'ont pas osé jeter le bébé sémantique avec l'eau du bain syntaxique¹⁷. C'est ce "saut" que nous ferons dans notre dernière partie.

¹⁷Il en va de même chez [Langacker, 1991] qui conserve aussi dans le profil de 'SN1 commencer SN2' le procès intercalé.

5. Une approche iconique

5. 1. SN2 comme argument sémantique

L'idée défendue sera que dans *SN1 commencer SN2* le verbe *commencer* a pour complément sémantique le SN2 lui-même et non un processus dont SN2 serait l'argument. Ce SN2 ne change absolument pas de type, comme dans la théorie de la coercition, mais conserve sa valeur référentielle originelle. Nous faisons donc l'hypothèse que la fonction qu'exerce *commencer* sur un argument événementiel (*Inf.*) peut également s'appliquer à un argument (SN2) qui n'est pas un processus (comme un objet matériel, par exemple). Cette hypothèse n'est possible que si les traits qui définissent *commencer à Inf. (SN2)* trouvent leur contre-partie non événementielle : si SN2 est un objet matériel, il faut que le modèle temporel de *commencer* puisse se convertir en modèle matériel. Nul besoin, si l'on veut, de parler de changement de sens pour *commencer*, puisque les traits qui le définissent avec un événement sont ceux que l'on retrouvera lorsqu'il s'applique à un objet de type différent. On comprendra d'avance que le passage du modèle temporel de *commencer* à un modèle non temporel (matériel ou autre) s'accompagnera de contraintes différentes sur SN1 et SN2 de celles qu'impose *SN1 commence à Inf. SN2*.

Nous n'entrerons pas dans les détails de la sémantique temporelle de *commencer* (voir [Verbert, Gardies, Peeters, Verkuyt]), mais mettrons uniquement en avant les propriétés sémantiques de *SN1 commencer à Inf. SN2* qui nous semblent indispensables pour comprendre ensuite l'emploi direct de *commencer*.

5. 2. Modèle temporel

Nous distinguerons cinq propriétés, qui découlent toutes de la définition classique de marqueur de la première partie d'un événement qu'on lui attribue habituellement :

(i) Donner la première partie d'un événement, c'est donner une tranche, une quantité de cet événement : cette quantité est prélevée sur la dimension temporelle de l'événement dénoté par *Inf.* qui est, on le rappelle, envisagée comme une séquence orientée d'unités ordonnées (les instants temporels). On retiendra surtout ici la nécessité d'avoir une dimension où puisse s'exercer la saisie quantitative opérée par *commencer*.

(ii) Le temps est une quantité homogène ou massive. Nous voulons dire par là que les unités, c'est-à-dire les instants, de cette séquence sont identiques, de telle sorte que cette dimension temporelle obéit à un mode de quantification homogène ou massif et donne donc lieu à un parcours ou une progression qui est également homogène.

(iii) La notion de partie initiale ou de début ne se conçoit que s'il y en a d'autres qui viennent "après". *Commencer* marque ainsi la première étape d'un parcours, d'un déroulement orienté sur une séquence d'entités ordonnées, ce qui ne pose pas de problèmes avec la dimension temporelle, puisqu'elle est *a priori* conçue comme une suite orientée d'instants.

(iv) La notion de partie initiale ou de début d'un événement implique aussi qu'au moment t de *SN1 commencer à Inf.* le processus dénoté par *Inf.* a lieu, mais qu'avant t ¹⁸, il n'avait pas lieu et qu'après t le processus va normalement se poursuivre [Gardies, Peeters]. Deux conséquences sont à noter. Le point important pour nous est tout d'abord que l'objet de *commencer* n'est pas terminé au moment t et qu'à ce moment t où il est commencé son état est différent de la partie qui reste à accomplir (si elle s'accomplit). Nous voudrions insister sur le fait qu'avec un processus pour argument, il y a une action directe de *commencer* sur son objet qui consiste en sa création : *commencer* est en quelque sorte un prédicat incrémentiel qui marque à chaque fois le début de la réalisation de l'occurrence du procès dénoté par *Inf.* Soulignons en deuxième lieu le partage qu'il entraîne pour son objet sur la dimension temporelle : à t , il y a une partie de l'occurrence qui est réalisée et une autre partie, attendue, mais non sûre, qui est virtuelle. Il y a donc, au moment t de *commencer à Inf.* une différence d'état entre ces deux "morceaux" de l'événement.

¹⁸Gardies parle d'un "certain espace de temps immédiatement antérieur" [1981].

(v) Étant donné (ii), la coupure marquée par *commencer* sur le parcours temporel aboutit à des quantités homogènes ou massives. Nous voulons dire par là que même si l'événement possède intrinsèquement des parties hétérogènes (cf. par exemple *manger une pomme* par opposition à *marcher*), *commencer* l'homogénéise en quelque sorte : la partie déjà accomplie au moment t du commencement, en somme la partie initiale de l'événement découpée ou rendue par *commencer*, comme la progression impliquée du côté de la partie virtuelle, est une quantité massive, qui ne se distingue pas des autres, étant donné qu'elle a pour seule borne l'instant auquel est valide *commencer*.

Notre hypothèse est que si *commencer* s'applique directement à SN2 et non plus à un processus dénoté par *Inf.*, il faut qu'il puisse agir directement sur l'objet même dénoté par SN2. Cela suppose que le modèle de *commencer* processuel (i)-(v) puisse s'appliquer, moyennant adaptation idoine, à ce nouveau type d'objet.

5.3. Modèle non temporel

¹⁹Nous laisserons de côté le cas des SN2 d'événement, mais l'exemple (40) "**L'auditoire a commencé la symphonie*" avec le SN2 d'événement '*la symphonie*' (cf. "*Durant/pendant la symphonie...*") montre que le problème se pose également pour eux et que la différence de catégorie syntaxique joue donc un rôle sémantique à ce niveau.

Pour un objet matériel¹⁹ cela signifie qu'on trouve des correspondants non temporels à (i)-(v). Il faut ainsi pour (i) et (ii) trouver du côté matériel une dimension non temporelle de mesure quantitative massive ou homogène. (iii) réclame que cette dimension non temporelle soit conçue comme une séquence "matérielle" ordonnée, ce qui est apparemment plus difficile à satisfaire qu'avec les processus. Le point (iv) exige qu'au moment *t* de *SN1 commencer SN2*, le début ou une partie initiale de la suite non temporelle de SN2 soit réalisée et que cette partie initiale accomplie soit différente de la partie "postérieure" (virtuelle ou déjà existante). Autrement dit, l'état "matériel" de SN2 au moment *t* marqué par *commencer* doit être tel qu'il y a une différence "concrète" entre la partie initiale (le "commencé") et le reste. Enfin (v) veut que cette partie initiale découpée par *commencer* et son complémentaire subséquent soient conçus sur le mode massif, c'est-à-dire soient des quantités massives ou homogènes.

(i), (ii) et (iii) ont pour résultat d'exclure des dimensions comme le poids par exemple, qui, quoiqu'étant une dimension quantitative homogène, n'est pas susceptible de donner lieu à une séquence ordonnée. Seules les dimensions spatiales peuvent être retenues : la longueur (unidimensionnelle comme le temps), la surface (bidimensionnelle) et le volume (tridimensionnel). Ce sont des dimensions quantitatives homogènes et ce sont des dimensions susceptibles de se présenter comme des séquences orientées à la condition qu'on envisage un parcours sur elles. À la différence de la dimension temporelle, qui est intrinsèquement orientée ou dynamique, les dimensions spatiales — pour devenir des suites ordonnées — supposent qu'on les parcourt. Cela signifie que le sujet SN1 de *commencer SN2* doit effectuer un "trajet" sur la longueur, la surface ou le volume de SN2, sinon il n'y a pas de successivité et, partant, pas de pertinence à parler d'antériorité et de postériorité et donc de partie initiale ou non. Ce point est crucial pour l'emploi de *commencer* avec un SN2 objet, puisque c'est lui qui fait que *commencer SN2*, c'est exercer une action sur SN2. Autrement dit, c'est lui qui impose ici une interprétation processuelle de *commencer*. Nous reviendrons en conclusion sur une autre conséquence de ce point. Soulignons pour le moment que cela ne constitue par un retour à une approche en termes de prédicat ellipsé : *commencer* exerce bien une action directe sur l'objet SN2 et non sur un prédicat interpolaire.

Conformément à (iv) et (v), cette action doit être incrémentielle vis-à-vis de SN2. Un modèle, *a priori*, correspond parfaitement : celui de la création de l'objet dénoté par SN2, mais comme celui-ci peut déjà exister auparavant, il faut aussi prévoir un modèle de changement de SN2 satisfaisant à la condition (iv), celle d'une différence d'état du référent entre la partie "commencée" et la partie postérieure à *commencer*. On tient là une différence essentielle avec *SN1 commencer à Inf. (SN2)*. Comme nous l'avons vu, *SN1 commencer à Inf. (SN2)* ne répond qu'à une situation incrémentielle, celle du faire exister, alors que la structure *SN1 commencer SN2* donne lieu à deux situations incrémentielles : celle de la création de l'objet, qui est le pendant matériel de la réalisation de l'occurrence temporelle dénotée par le complément *Inf. de commencer à Inf.*, et celle d'une simple modification, massive comme le réclame (v), d'un SN2 déjà existant. Dans le premier cas, celui de la réalisation, l'objet dénoté par SN2, la partie "postérieure" de SN2 n'existe pas encore au moment *t* de *commencer*. La différence d'état matériel est ainsi patente. Dans le deuxième cas, les choses sont un peu différentes, puisque l'objet existe déjà. Ce qui se passe alors, c'est une modification de SN2 qui le divise en deux parties matériellement différentes : une partie modifiée, conçue comme initiale dans la mesure où il y a une progression modificatrice homogène prévue après ²⁰, et une partie non encore modifiée, mais dont la modification est attendue.

²⁰Nous laissons de côté le problème de la grandeur de cette partie, qui se pose dans les mêmes termes pour la situation temporelle de 'commencer à Inf'.

5. 4. Corollaires

Les deux situations incrémentielles évoquées ne sont, on le voit, que deux modalités de réalisation possibles du changement matériel qu'entraîne *commencer* lorsqu'il s'applique directement à un SN2 objet matériel, en somme, lorsqu'il "commence" un objet et non un processus comme lorsqu'il porte sur *Inf.* Il s'agit, en somme, de la création d'une partie initiale soit de l'objet (le faire exister de SN2), soit sur l'objet (SN2 déjà existant). Ces deux modalités d'interprétation de la structure *SN1 commencer SN2 (objet matériel)* ne sont pourtant pas au même niveau. Celle du faire exister a une accessibilité beaucoup plus grande que celle du changement d'état matériel d'un objet déjà existant, dans la mesure où elle peut être activée sans informations préalables particulières autres que la connaissance du type d'objet "fabriqué" : il n'y a pas trente six manières de réaliser tel ou tel objet. Par contre, étant donné la diversité des changements possibles qui peuvent affecter tel ou tel type d'objet, la modification d'un SN2 déjà existant nécessite un contexte plus contraignant pour que l'on puisse comprendre de quelle nature est la modification marquée par *commencer*. Soulignons une nouvelle fois qu'il ne s'agit pas d'un retour à une approche en termes de prédicat intercalé

(général ou spécifique). Si effectivement la compréhension de (48), hors modèle 'faire exister':

(48) *Paul a commencé la chambre.*

n'est pas complète, à moins que l'on puisse récupérer l'information qui nous dit de quel type de changement il s'agit (*peindre, tapisser, nettoyer*, etc.), cela ne vient pas du fait que *commencer* porte sur de tels prédicats que l'on intercale pour que le SN2 *la chambre* devienne leur argument, mais a pour origine la nécessité d'instancier de quelle sorte de *commencer* il s'agit. On comprend cependant que ce sont des exemples relevant de ce deuxième cas, qui, beaucoup plus que le modèle interprétatif de "fabrication", sont à l'origine de la thèse du prédicat intercalé. On peut dresser ici, jusqu'à un certain point, un parallèle avec le verbe *faire*. Lui aussi donne lieu à une interprétation en termes de 'réalisation' qui peut être activée *out of the blue* (cf. *Paul a fait une maison* = réaliser), donc sans nécessité de saturation, mais il fonctionne aussi, entre autres, dans des configurations discursives où son interprétation se fait sur la base d'un hyponyme saillant dans la situation (cf. *Tu as fait la maison ?* = tu as plâtré/repeint, etc., la maison), sans qu'on lui applique pour autant un dispositif spécial.

5.5. Analyse de quelques cas

La meilleure preuve que, même dans des cas tels que (48), *commencer* porte directement sur l'objet de SN2 et non sur un prédicat intercalé réside, on le rappelle, dans les restrictions qu'il impose à l'interprétation. Ce ne sont pas tous les prédicats qui peuvent servir à gloser un énoncé tel que (48). Seuls ceux qui satisfont au modèle sémantique (i)-(v) de *commencer* appliqué aux objets matériels sont des candidats valables. On peut ainsi expliquer pourquoi (48) ne peut s'interpréter comme signifiant par exemple (49) :

(49) *Paul a commencé à traverser la chambre.*

Quoiqu'il y ait une dimension non temporelle de mesure massive — où l'on peut donc saisir des quantités homogènes — disponible, à savoir la longueur de la pièce qu'il faut traverser, et quoique l'activité de traverser en fait une séquence ordonnée, on ne saurait avoir *commencer la chambre* pour marquer que le début de la longueur de la chambre a été franchi, parce que la condition (iv) n'est pas satisfaite : la partie de la chambre déjà franchie au moment *t* de *commencer* n'est pas différente de la partie qui reste à franchir. Il n'y a pas modification de l'objet matériel et en conséquence *commencer* ne peut s'appliquer directement à SN2. Si, par contre, il peut porter sur le prédicat *traverser la chambre*, c'est, on le rappelle, parce que là les conditions (i)-(v) sont toutes remplies.

L'énoncé (48) ne saurait non plus convenir pour la situation dénotée par (50) :

(50) *Paul a commencé à barricader la chambre.*

parce que même si l'action de barricader affecte incontestablement l'état de la pièce, elle n'engage pas une des dimensions spatiales homogènes nécessaires pour qu'il y ait parcours homogène. Il convient, par contre, pour (51) :

(51) *Paul a commencé à tapisser/peindre, etc., la chambre.*

parce que les prédicats modificateurs *tapisser*, *peindre* mettent en jeu la surface (les murs, le plafond, etc., de SN2) et y opèrent une progression homogène²¹, en ce qu'ils agissent sur l'objet auquel ils s'appliquent de façon massive [Kleiber, 1994, p. 172-173]. La condition (iv) est également satisfaite, puisque la différence d'état entre la partie de surface commencée et le reste est acquise dans ce cas.

Venons-en maintenant pour terminer à notre exemple initial (1) *Paul a commencé un nouveau livre*. L'interprétation (3) *Paul a commencé à écrire un nouveau livre* ne pose pas de difficultés, puisque l'écriture du livre constitue la création de l'objet lui-même, la séquence à parcourir étant celle, linéaire²², de l'écrit. Au moment *t* de *commencer* il y a une partie réalisée et l'autre partie ne l'est pas encore. Pour *lire*, les choses sont un peu plus difficiles, même s'il y a une séquence orientée à parcourir — on ne peut lire dans n'importe quel sens — qui possède intrinsèquement un début et une fin. La difficulté réside dans l'apparente absence de modification : alors que la partie déjà écrite est différente de la partie non encore écrite, la partie déjà lue semble identique à la partie qui reste à lire. Nous risquons l'explication suivante. L'impossibilité d'avoir (52) pour (53) :

(52) *Paul a commencé une phrase/une ligne.*

(53) *Paul a commencé à lire une phrase/une ligne.*

nous pousse à suggérer que la dimension quantitative homogène pertinente n'est pas la longueur (donc la linéarité de l'écrit), mais la hauteur formée par le nombre de pages du livre. On s'aperçoit à ce moment-là quelle est l'action effectuée directement sur le livre, qui fait que l'état matériel de la partie déjà lue est différent de l'état de la partie qui reste à lire : elle consiste à faire diminuer la hauteur, en somme à enlever la partie initiale du livre, comme on commence ou comme on entame un pâté²³. C'est exactement le contraire du modèle du faire exister : à savoir le modèle de suppression. Dans le cas du livre, au fur et à mesure que le "encore à lire" diminue de hauteur, c'est la pile de gauche, les pages déjà lues, qui s'accroît.

²¹ Il faudrait expliquer ici pourquoi en changeant de SN2, par exemple, "chambre" par "maison" ou par "chaise", les choses ne vont plus tout aussi bien : "J'ai commencé la maison" et "J'ai commencé la chaise" marchent moins bien, semble-t-il, pour "J'ai commencé à tapisser la maison" et "J'ai commencé à repeindre la chaise". Peut-être est-ce dû à l'hétérogénéité des objets en question ? Le fait qu'un contraste externe puisse améliorer les choses est un indice en faveur d'une telle réponse. C'est peut-être également l'indice d'une autre modèle de construction directe, abordé par [Verbert, 1985, p. 195] en termes de plan ou de série d'activités pareilles, que nous ne pouvons discuter ici.

²² Notons que le modèle du faire exister donne lieu à une interprétation différente s'il s'applique au volume et non à la longueur. Ce n'est alors plus écrire le livre, mais le réaliser matériellement, en somme le fabriquer.

²³ Problème que nous ne pouvons traiter ici faute de place.

On rappellera avec (46) *Paul commence le tableau d'affichage* que tout "objet à lire" ne se prête pas à une construction directe avec *commencer*. Il nous semble en effet difficile d'interpréter (54) :

(54) *Paul a commencé un dictionnaire/magazine/journal.*

comme signifiant (55) :

(55) *Paul a commencé à lire un dictionnaire/magazine/journal.*

On comprend bien pourquoi : ces "objets à lire" n'impliquent pas un parcours obligé de lecture qui mènerait du début à la fin : je puis revenir en arrière, sauter des pages, bref, la progression homogène nécessaire n'est pas au rendez-vous, étant donné l'hétérogénéité intrinsèque du contenu.

D'autres phénomènes interprétatifs se laissent expliquer à partir de l'hypothèse formulée ici. Nous nous contenterons d'en noter quelques-uns :

— pourquoi a-t-on plus difficilement *Paul a commencé le verre/la tasse/la carafe* que *Paul a commencé la bouteille* ?

— pourquoi a-t-on plutôt *Finis ton verre/ton assiette !* que *Commence ton verre/ton assiette !* ?

— pourquoi *le livre est commencé* marche-t-il mieux pour *écrire* que pour *lire* ?

— pourquoi *Paul a recommencé un roman* accepte *écrire*, mais regimbe devant *lire* ?

— etc.

6. Et nous concluons ...

Et nous concluons sur deux points. Le premier vise à répondre au problème que pose l'interprétation de (1) par (3) ou (4). L'hypothèse que nous avons défendue ici se doit en effet d'expliquer pourquoi (1), s'il est de structure sémantique différente de celle de *commencer à Inf. SN2*, se laisse néanmoins gloser par des énoncés de ce type. Cette difficulté s'aplanit avec le constat suivant : le fait de créer une "première" partie de SN2 (modèle du faire exister) ou sur SN2 (modèle de la modification) revient d'une certaine manière à créer la première partie d'un processus affectant SN2. Qu'avec *commencer à écrire un roman*, ce soit aussi la création ou réalisation de la première partie du roman passe par le fait que la première partie du processus d'écrire un roman aboutit à réaliser la partie initiale du roman et, inversement, que *commencer un roman* puisse être glosé, entre autres, par *commencer à écrire un roman* passe par le fait

qu'une des manières de concevoir la réalisation ou création de la partie initiale d'un roman soit de concevoir qu'il s'agit de la première partie du procès de l'écrire.

Autrement dit, *commencer SN2* et *commencer à Inf. SN2* peuvent aboutir au même résultat, donc dénoter une même situation, mais par des voies différentes, *commencer SN2* en promouvant la création ou modification de SN2, *commencer à Inf. SN2* en mettant l'accent sur le processus dénoté par l'infinitif.

Le second point tente d'expliquer la contrainte 'animé' qui pèse sur SN1. Apparemment, SN1 ne devrait pas être touché dans l'histoire. Or, la plupart des commentateurs soulignent qu'il doit s'agir d'un SN animé (cf. le sujet intentionnel chez [Godard, Jayez]). Comme une semblable contrainte n'est nullement exigée pour la structure avec infinitif :

(56) *La rouille commence à manger le fer de la balustrade.*

(57) ? *La rouille commence le fer de la balustrade.*

il faut se demander pourquoi la structure directe *commencer SN2* l'impose. Pour D. Godard et J. Jayez [1993a et b], c'est un effet du *contrôle intentionnel* que doit effectuer SN1 sur SN2 (voir *supra*) : comme le SN1 doit contrôler le SN2, ce ne peut être qu'un animé. Leur explication, à savoir (42) (i), n'est toutefois pas très claire et demande elle-même justification : pourquoi le sujet de *commencer* conserverait-il l'interprétation qu'il a quand le complément est un SN de type 'événement' ? La raison de la contrainte se trouve, selon nous, ailleurs. Dans la différence entre la séquence temporelle (d'un processus) sur laquelle fonctionne *commencer à Inf.* et le parcours spatial sur lequel opère *commencer SN2* 'objet matériel'. Dans le premier cas, comme déjà signalé, c'est le temps qui s'écoule, SN1 ne bouge pas, : il peut donc être inanimé ou animé. Dans le second, par contre, SN1 doit effectuer le parcours spatial sur l'objet : il ne peut donc qu'être qu'animé.

(Strasbourg 2 — Scolia)

Référence bibliographiques

BLINKENBERG (A.)

1960, *Le Problème de la transitivité en français moderne : essai syntactico-sémantique*, Munksgaard, Copenhague.

BUSSE (W.)

1974, *Transitivität, Valenz : transitive Klassen des Verbes im Französischen*, Fink, München.

BOONE (A.), LEARD (J.-M.)

1995, "L'Alternance SN/Que P : arguments sémantiques et arguments syntaxiques", p. 75-94, in *Tendances récentes en linguistique française et générale*, H. Bat-Zev Shildkrot, L. Kupferman, eds, Amsterdam, Benjamins.

GARDIES (J.-L.)

1981, "Éléments pour une grammaire pure de l'aspect", *Modèles linguistiques*, t. III-1, p. 112-134.

GODARD (D.), JAYEZ (J.)

1993a, "Towards a Proper Treatment of Coercion Phenomena", p. 168-177, in *Proceedings of the Sixth Conference of the European Chapter of the Association for Computational Linguistics*, Utrecht, OTS Utrecht.1993b, "Le Traitement lexical de la coercion", *Cahiers de linguistique française*, n° 14, p. 123-149.1996, "Types nominaux et anaphores : le cas des objets et des événements", *Chronos*, n° 1, p. 41-58.

GRIMSHAW (J.)

1979, "Complement Selection and the Lexicon", *Linguistic Inquiry*, 10, p. 279-426.

HECHMATI-ASHORI (R.)

1984, *Etude syntactico-sémantique du verbe commencer et de ses «synonymes»*, Thèse de Doctorat de 3^e cycle, Université de Paris III.

KLEIBER (G.)

1989, "Référence indirecte ou de la divergence sur les anaphores divergentes", *Cahiers de praxématique*, n° 12, p. 51-74.1990, "Sur la définition sémantique d'un mot : les sens uniques conduisent-ils à des impasses ?", p. 125-148, in *La Définition*, J. Chaurand, F. Mazière, eds., Paris, Larousse.1994, *Nominales : essais de sémantique référentielle*, Paris, A. Colin.

KLEIBER (G.), RIEGEL (M.)

1989, "Une Sémantique qui n'a pas de sens n'a vraiment pas de sens", *Linguisticae Investigationes*, t. XIII, n° 2, p. 405-417.1991, "Sens lexical et interprétations référentielles : un écho à la réponse de D. Kayser", *Linguisticae Investigationes*, t. XV, n° 1, p. 181-201.

LANGACKER (R.W.)

1991, *Concept, Image and Symbol : The Cognitive Basis of Grammar*, Berlin, Mouton-De Gruyter.

PEETERS (B.)

1993, "Commencer à et se mettre à : une description axiologico-conceptuelle", *Langue française*, n° 98, p. 24-47.

PESETSKY (D.)

1982, *Paths and Categories*, Thèse, Cambridge, MIT.

PUSTEJOVSKY (J.)

1991, "The Generative Lexicon", *Computational Linguistics*, vol. 17, n° 4, p. 409-441.

1993, "Type Coercion and Lexical Selection", p. 73-94, in *Semantics and the Lexicon*, J. Pustejovsky, ed., Dordrecht, Kluwer.

1995, *The Generative Lexicon*, Cambridge, MIT Press.

ROCHETTE (A.)

1993, "A propos des restrictions de sélection de type aspectuel dans les complétives infinitives du français", *Langue française*, n° 100, p. 67-82.

VERBERT (C.)

1979, "Description sémantico-syntaxique de *commencer*", *Travaux de linguistique*, 6, p. 57-81.

1980, "La place de *commencer à + infinitif* dans la classe des auxiliaires", *Antwerp Papers in Linguistics*, 20.

1985, "Commencer à lire un livre/commencer un livre", *Linguistics in Belgium*, n° 6, p. 192-198.

VERKUYL (H.)

1995, "Aspectualizers and Event Structure", p. 31-48, in *Time, Space and Movement*, P. Amsili, M. Borillo, L. Vieu, eds., Toulouse, Université Paul Sabatier, Université Toulouse-le-Mirail.

